Séminaires multidisciplinaires

UE 49

Enseignant(s) responsable de l'UE : Valérie CROEISAERDT

Année d'études	Bloc 3
Acronyme	TGU31SEMI
Nombre de crédits ECTS	2 (facteur de pondération)
Volume horaire	30 h (Q1 30 / Q2 0)
Période de l'année	Quadrimestre 1
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus de Bruxelles, Avenue Émile Gryson 1 (bât. 4C), 1070 Bruxelles
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
TG31SEMI Séminaires multidisciplinaires	26	2	OUI

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE01** HE. 1. crée, budgétise et promeut un produit touristique original, seul ou en équipe, en identifiant les attentes et les besoins d'une clientèle spécifique et ce ayant préalablement analysé l'offre et la demande touristique
- **HE04** HE. 4. Identifie ses forces et faiblesses et met en œuvre une démarche autonome d'enrichissement de ses capacités
- **RE01.2** ARES. 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- **RE01.4** ARES. 1.4 Développer une approche responsable critique et réflexive des pratiques professionnelles
- **RE01.5** ARES. 1.5 Développer la polyvalence et proposer des solutions innovantes pour ses projets
- **RE01.6** ARES. 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente.
- **RE02.2** ARES. 2.2 Défendre des dossiers, des projets, des produits, traiter les objections, conseiller la clientèle, négocier avec les différentes parties prenantes
- **RE02.3** ARES. 2.3 Présenter ou promouvoir l'information, les documents, les produits sélectionnés, tant à l'écrit qu'à l'oral, de manière rigoureuse et ciblée avec les moyens adéquats
- **RE02.4** ARES. 2.4 Agir comme interface dans les relations en lien avec le projet dont il a la charge
- **RE03** ARES. 3 Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité
- **RE03.3** ARES. 3.3 Concevoir, produire les documents, les produits, les projets, les actions de promotion adéquats sur les supports idoines
- **RE03.4** ARES. 3.4 Intégrer les procédures, les documents, les prescriptions légales et les stratégies spécifiques au secteur d'activité
- **RE04** ARES. 4 Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique
- **RE04.1** ARES. 4.1 Identifier les attentes, les besoins, apprécier les réactions des clients, des fournisseurs et proposer des solutions
- **RE04.2** ARES. 4.2 Rechercher, vérifier, comparer, et exploiter les informations nécessaires et pertinentes

pour chaque projet ou mission
- **RE04.5** ARES. 4.5 Exploiter des indicateurs de tendance du marché du tourisme et des loisirs et participer à leur conception
- **RE05** ARES. 5 S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission
- **RE05.1** ARES. 5.1 Gérer les plannings et assurer le suivi des différents projets, dossiers et actions.
- **RE05.3** ARES. 5.3 Concevoir, adapter, gérer et suivre la logistique
- **RE05.4** ARES. 5.4 Gérer les priorités, anticiper
- **RE05.6** ARES. 5.6 Structurer et équilibrer les offres, les produits, en fonction du profil du public cible.

Autres connaissances ou compétences prérequises

Séminaires multidisciplinaires

UE 6 AA Gestion des loisirs UE 21 AA L'agence réceptive UE 26 Projet Touristique 2 UE 35 Conception production et commercialisation des services touristiques

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Séminaires multidisciplinaires

Objectifs

Amener l'étudiant à comprendre/mener à bien les différentes étapes de création d'un projet touristique en lien avec le TFE/Case Study

Contenu

Méthodologie de création d'un projet touristique :

I Sélectionner une destination

II Effectuer un diagnostique territorial de la destination afin de dégager les problématiques rencontrées

III Réaliser une recherches de fond (lecture d'ouvrages, d'articles ,...) afin d'exposer la problématique

IV Réfléchir à la création d'une entreprise touristique et à un projet/produit touristique qui amène des solutions à la problématique.

V Conception, réalisation et présentation (résultats) d'une étude du marché qui va permettre de valider ou non vos idées.

VI Conception du projet/ produit touristique et des outils de communication pour sa commercialisation

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Séminaires multidisciplinaires

Séances de travaux dirigés

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Séminaires multidisciplinaires

Créer un projet / produit touristique en dégageant une problématique et en effectuant une recherche de fond sur une thématique selon la méthodologie vue en classe

Créer et promouvoir son entreprise touristique et son projet de manière optimale à l'aide d'outils de communication adéquats

Description des supports de cours indispensables

Aucun support indispensable renseigné.

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Séminaires multidisciplinaires :	—	—
Séminaires multidisciplinaires : Articles Ouvrages Sites Internet	distribué au cours	—

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier

Ensemble de l'UE

Évaluation continue	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : —

L'évaluation continue sera réalisée sous forme de travaux individuel en rapport avec les diverse évaluations du TFE/Case Study.

Les consignes quant à la rédaction de ces travaux et les aspects évalués pour cette UE seront abordées au fur et à mesure des séances de travaux dirigés.

Ce cours est à présence obligatoire. Un total de plus de 25% d'absence au cours, justifiée ou non, entraîne automatiquement la note de zéro pour ce cours. Chaque étudiant·e doit signer la fiche de présence au début de chaque cours. Au-delà de 15 minutes de retard ou en cas de départ anticipé, l'enseignant·e pourra décider de ne pas comptabiliser la présence de l'étudiant·e.

Toutes les évaluations écrites et orales sont obligatoires. Les dates des évaluations sont communiquées aux étudiants en classe. Toute absence entraine un zéro pour cette évaluation.

L'étudiant·e est tenu·e de justifier toute absence par un certificat médical ou tout document attestant d'une cause de force majeure dont la légitimité est appréciée par l'enseignant·e. Ce document est à envoyer par e-mail à partir de l'adresse institutionnelle de l'étudiant·e au secrétariat des étudiant·e·s ET à l'enseignant·e dans les deux jours ouvrés avec mention du cours et de l'année. L'original du certificat médical est à remettre au secrétariat des étudiant·e·s.

La participation active au cours fait partie intégrante de l'évaluation.

Les différentes parties de l'évaluation ne sont pas dispensatoires.

Cette activité est remédiable en deuxième session.

Août

Ensemble de l'UE

Évaluation continue	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : —

Le travail de récupération devra m'être remis sur mon email le premier jour de la session avant 12h.